

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

CIRCULAIRE
Le 3 janvier 2013

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Granite Real Estate Inc. (GRT)
CHANGEMENT DE NOM, SYMBOLE, CUSIP ET ISIN

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que le plan d'arrangement en vertu duquel les unités de Granite Real Estate Investment Trust (le « Nouveau REIT ») remplaceront les actions ordinaires de Granite Real Estate Inc. (« GRT ») est complété. Selon les modalités de ce plan d'arrangement, chaque action ordinaire de la compagnie sera échangée contre une unité du Nouveau REIT. Les unités du nouveau REIT commenceront à être transigées sous le nouveau nom, symbole, CUSIP et ISIN à l'ouverture des marchés à la Bourse de Toronto le **4 janvier 2013**, date à laquelle les actions ordinaires de GRT seront retirées de la cote.

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de GRT seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **Le 4 janvier 2013**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** **Inchangé**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :** **Inchangé**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** **100 unités de Granite Real Estate Investment Trust (GRT.UN)**
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** **Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 22 500 contrats**

➤ NOUVEAU CUSIP : **387437114**

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le changement et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché

Circulaire no.: 004-2013